



# GARAT

## info

BULLETIN  
D'INFORMATION  
DE LA MUNICIPALITÉ DE GARAT **SEPTEMBRE 2014**



LE MOT DU  
MAIRE

### DEJA 6 MOIS...

*...que vous m'avez confié l'administration de notre commune. Le temps passe vite lorsqu'on est occupé et les occupations ne manquent pas !*

*Bien au-delà du quotidien, cette seconde parution de votre « Garat info » reprend les événements qui ont marqué Garat ces dernières semaines. Nous y évoquons le chantier du rond-point de Sainte Catherine, le changement de propriétaire de la boulangerie, l'inauguration du boulodrome, le départ à la retraite de trois de nos employés communaux ou encore la cérémonie du 25 août 1944 commémorant les combats de Sainte Catherine.*

*Ce qui reste l'événement marquant de ce mois de septembre est incontestablement la rentrée scolaire. Nous devons l'associer cette année à la réforme des rythmes scolaires et au mercredi matin travaillé. La commission chargée des affaires scolaires a dans ce domaine, déjà beaucoup œuvré même si quelques points restent à régler.*

*Je lui renouvelle toute ma confiance et tous mes encouragements et ne manquerai pas de vous informer de l'état d'avancement de ce dossier.*

Jean-Marc CHOISY

### OUVERTURE DU ROND-POINT DE SAINTE CATHERINE

Depuis le 12 juillet 2014, le rond-point de Sainte Catherine est en fonction. Enfin ! diront certains usagers, soulagés de ne plus rester bloqués au stop pendant d'interminables instants face à un flux d'automobilistes toujours grandissant. Au-delà du bilan comptable important et impressionnant, il faut aussi regarder le niveau de service rendu.

Service aux usagers de la route en premier lieu, en améliorant la sécurité et la fluidité de la circulation. Service aux riverains en améliorant le



traitement des eaux pluviales ou en sécurisant l'accessibilité et le stationnement. Service aux commerces en améliorant considérablement la lisibilité des activités et en les mettant en valeur. C'est principalement cet objectif de service public qui était visé depuis les réflexions lancées dans les années 90. En septembre 2014, cet objectif est atteint.

#### LE ROND - POINT EN CHIFFRES

- 3 mois 1/2 de travaux
- Argent public engagé : **797.000€**
- Subventions et aides : **403.000€**
- Reste à charge de la commune : **394.000€**
- Plus de 4260 tonnes de matériaux mis en oeuvre
- Travaux sous circulation permanente de 15.000 véhicules/jour



## LA RENTRÉE EN 1954

A 23 ans, tout juste sorti de son service militaire, M. Veyssière devient le nouveau « chargé d'école garçon » de Garat.

Il a préparé minutieusement les cahiers, les manuels, les plumes, rempli les encriers...

1er octobre : Il attend patiemment ses premiers élèves de Cours Moyens et de classe de fin d'étude venant à pied <sup>(1)</sup> des quatre coins de la commune. Tous se réunissent dans la cour principale se situant à l'arrière de la maison des instituteurs. L'heure de rentrer en classe arrive. Les élèves se précipitent joyeusement et forme trois rangs. Accompagnés



de leur instituteur respectif, ils rejoignent chacun leur classe, toute fraîchement enduite de chaux vive,

comme à chaque rentrée.

La classe de M. Veyssière se situe au rez-de-chaussée de la mairie (actuelle salle du conseil).

Depuis quelques années, la classe est mixte. Les élèves habillés de blouses allant du gris au noir, chaussés de sabots ou de souliers en cuir, s'installent à leur pupitre faisant face à une grande estrade de trois marches, surmontée d'un impressionnant bureau. Au dessus de celui-ci, sur une étagère « branlante », la Marianne.

L'heure de la 1ère récréation arrive vite, mais attention ! Les filles sortent dans la cour de droite, les garçons dans celle de gauche. Les uns jouant aux billes et au ballon prisonnier, les autres à la marelle et à la corde à sauter.

A l'heure du repas, la grande majorité mange sur place. Chacun a emmené sa gamelle (repas, boisson, pain) qu'ils ont soigneusement réchauffé sur le poêle se situant au milieu de la classe. Seule une soupe <sup>(2)</sup> est servie par Mme Gauvry, la cantinière <sup>(3)</sup>.

A la sortie, chacun rentre chez lui avec quelques devoirs dans sa musette en toile. La plupart des enfants devront d'abord nourrir les animaux, s'occuper du potager ou

des tâches ménagères...

*Cette année là, 61 enfants sont inscrits.*

*A l'heure des vendanges, une bonne quinzaine d'élèves seront absents de l'école tout cela étant toléré par l'académie.*

*Mme Raymond prend en charge les cours élémentaires, se situant dans la maison des instituteurs au niveau du garage.*

*Mme Sèbe quant à elle, dirige le cours préparatoire ainsi que la classe enfantine accueillant les enfants à partir de 3 ans. Elle se situe dans l'actuelle cuisine de l'école.*

*1/ Ce n'est qu'en 1955 qu'un circuit bus sera mis en place, ce qui vaudra cette année là 28 inscriptions supplémentaires.*

*2/ Plus tard l'école servira également de la confiture de figue préparée par la cantinière. Le figuier était dans la cour de l'école.*

*3/ Mme Gauvry était cantinière, balayeuse et elle allumait tous les poêles le matin. Les enfants étaient chargés d'entretenir le feu, d'aller chercher l'eau au puits pour le lavage des mains et aider à faire la vaisselle.*

## 70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES COMBATS DE STE CATHERINE

Pour le 70<sup>e</sup> anniversaire des combats de Sainte Catherine ou deux de la BRIGADE RAC : M. Jacques JOLLY et Mathieu GROLLIER venus de DORDOGNE ainsi qu'un habitant de la commune M. Jean DUCONGE ont trouvé la mort sur le bord de la route de PERIGUEUX où existait un dépôt de munition allemand, ce qui explique une forte résistance de ces derniers.

Pour cette cérémonie, de nombreuses associations d'anciens combattants et de déportés étaient présentes avec leurs drapeaux, soit un total de 28 drapeaux français et 1 drapeau américain d'une association d'amitié «Franco-Américaine» basée en Charente.

La première partie de la cérémonie s'est déroulée à la stèle Jean DUCONGE. Cinq délégations, composées d'un membre du bureau, des familles ou de leur représentant avec leur drapeau ont déposé une rose à la sépulture des enfants de

GARAT « MORTS POUR LA FRANCE ».

La deuxième partie de la cérémonie s'est déroulée au monument aux morts, avec dépôt de gerbes, appel des morts et minute de silence.

Comme à Sainte Catherine, Mme Elisabeth NIORT a interprété d'une façon magistrale, le chant des partisans, suivi de la Marseillaise jouée par les musiciens de Ruelle. Le personnel habillé et armé «comme le maquis» accompagné de leurs vieux véhicules : Jeep, Dodge, Traction, ont rendu à leur façon hommage à nos anciens.

A cette cérémonie, le nombre de drapeaux présents n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'amitié et d'échange réciproque avec de nombreuses associations amicales et associations d'anciens combattants.

Cette magnifique journée a été organisée par l'amicale des anciens combattants avec la participation de la municipalité.



## TROIS DÉPARTS ET DEUX ARRIVÉES

Depuis le 1er septembre se sont trois valeureux collaborateurs employés par la commune de Garat depuis de nombreuses années qui sont partis à la retraite.

En effet Annick PAPILLON et Françoise LAMIRAULT oeuvraient avec patience et professionnalisme à l'école maternelle depuis respectivement 42 et 29 ans en tant qu'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).



Elles ont été immédiatement remplacées dans leurs fonctions par Kateline CHERPI (à droite) et Lynda THOUMAZEAU (à gauche). Diplômées dans le domaine de la petite enfance, ces dernières étaient déjà sollicitées par l'école de Garat pour assurer des remplacements.

D'autre part, Michel CANIT en charge du service technique et des espaces verts part, lui aussi, à la retraite. Une procédure de recrutement sera lancée très prochainement afin de remplacer celui qui, dans ce domaine, s'est dévoué durant plus de 23 ans au service de notre collectivité.

Nous leur souhaitons, à tous les trois, une très agréable et longue retraite et dans le même temps, souhaitons à nos deux nouvelles ATSEM une excellente année scolaire 2014/2015.

## N° DE RUE : ENCORE UN PETIT EFFORT !

Depuis Juin 2013, des plaques émaillées « numéro de maison » sont à votre disposition en mairie.

Beaucoup ne les ont pas encore retirées ou ne les ont pas encore installées.

Dans le but de faciliter la tâche du facteur, des livreurs et aussi celle des secours, (pompiers, ambulance, SAMU...) nous vous demandons de prendre en compte notre demande.



*Nous vous en remercions par avance.*



## WWW.GARAT.FR

La commission communication est à pied d'oeuvre chaque jour pour fournir aux habitants un site complet et clair. Celui-ci devrait voir le jour avant la fin de l'année.

## LA GARATOISE CHANGE DE PROPRIETAIRES

Depuis le 17 juin 2014, notre boulangerie a changé de propriétaires.

Ce sont désormais **Caroline et Sébastien MARCHAIS** venus des Deux-Sèvres, qui nous accueillent et nous réservent leurs meilleurs produits. Toutes sortes de pains nous attendent dont notre vedette locale «**la Garatoise**» ainsi que des pains spéciaux comme «**la Sarmentine**», une baguette à « 4 pointes » parsemée de grains de sésame, mais aussi de nombreuses viennoiseries, macarons et autres canelés.



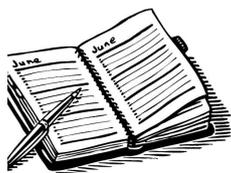
Les plus gourmands y trouveront leurs pâtisseries habituelles, mais également des pièces montées à thèmes, sur commande.

Et enfin, cerise sur le gâteau, plus de pénurie de pain après 17h00. En effet notre boulanger effectue 3,4 voire 5 fournées par jour !

Nous leurs souhaitons tous nos voeux de réussite.

*La boulangerie est ouverte*  
*du mardi au vendredi*  
*de 6h30 à 19h30*  
*le samedi*  
*de 6h30 à 18h30*  
*le dimanche*  
*de 6h30 à 13h00.*  
**Fermée le lundi.**

**Tél. : 05 45 95 85 29**



*A noter  
sur vos agendas*

## OCTOBRE

- Le dimanche 5, l'association «**Livres et Compagnie**» organise une soirée conte, salle polyvalente.

**Renseignements au 05 45 60 81 85**

- Le samedi 11, «**Garat Ener'Gym**» propose une découverte multi activité, salle polyvalente.

**Renseignements au 06 98 94 34 82**

- Le dimanche 19, concours de belote organisé par le Comité des Fêtes, salle polyvalente.

**Renseignements au 05 45 60 65 23**

- Le samedi 25, soirée dansante organisée par «**Jeunesse Sportive GSV**», salle polyvalente.

**Renseignements au 06 31 14 45 56**

**VACANCES TOUSSAINT : du 17 oct. au 02 nov.**

## NOVEMBRE

- Le mercredi 11, cérémonie du 11 novembre puis repas des anciens combattants, salle polyvalente.

**Renseignements au 05 45 60 32 91**

- Le dimanche 16, Les «**Amis du Temps Libre**» et les «**Anciens Combattants**» organisent un loto, salle polyvalente.

**Renseignements au 05 45 60 32 91 ou 05 45 60 68 99**

- Le dimanche 23, les **Parents d'élèves** organisent un bric à brac des enfants, salle polyvalente.

**Renseignements au 05 45 68 47 41**

- Le dimanche 30, les «**Doigts de Fées**» proposent une exposition, salle polyvalente.

**Renseignements au 06 87 57 91 50**

## DECEMBRE

- Le dimanche 7, Repas des Anciens, salle polyvalente.

**Renseignements au 05 45 60 62 73**

- Le dimanche 14, le «**Comité de Jumelage**» organise «la dictée du Père Noël», salle polyvalente.

**Renseignements au 06 45 84 93 45**

**VACANCES NOEL : du 19 déc. au 04 janv.**

## RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

### SACS JAUNES

**Tous les lundis semaine paire**

**sauf les jeudis semaine paire pour :**

*Arrêt de Garat, Bragette, Chenaud, Chez Grelet, Chez Méry, Denat, la Biguerie, la Brousse, la Fauconnière, la Praude, la Tuilerie de Denat, la Tuilerie de Lacroix, le Bas Arzac, le Grand Arzac, le Moulin de Baillarge, le Picard, le Plantier, le Verdier, les Bournies, les Champs, les Varennes, les Grandes Tuileries, les Mineraiis, Peu Sec, les Tuileries de Niollet, rue de Ladoux.*

### SACS NOIRS

**Tous les vendredis matin**

**sauf le mercredi matin pour :**

*Arrêt de Garat, Chez Grelet, la Biguerie, la Fauconnière, le Bas Arzac, le Plantier, le Puy Ferme, le Verdier, les Bournies, Peu Sec.*  
**et le jeudi matin pour :**  
*le Moulin de Baillarge, le Picard, les Greuses, les Grandes Tuileries, les Tuileries de Niollet.*

Plus d'informations sur le site  
**[www.calitom.com](http://www.calitom.com)**



## TELETHON 2014 - LE 06 DÉCEMBRE

### A GARAT

- **le matin** : une promenade commentée par M. Veyssière

- **le soir** : Concert avec les chorales de Garat et de Cellefrouin en l'Église St Pierre aux Liens de Garat.

**Tous les fonds recueillis seront  
intégralement reversés  
au Téléthon**





## UNE RENTREE SCOLAIRE DANS LA BONNE HUMEUR !

C'est sous un soleil radieux que les élèves ont pris le chemin de l'école le 2 septembre dernier.

Tous avec une seule interrogation : « *Vais-je retrouver mes copains ?* ».

La nouvelle signalisation rue des écoles et rue du stade étant en place, les parents, quant à eux, se demandaient s'ils allaient pouvoir se garer facilement sur la place de la Fraternité. Un grand merci à tous pour continuer à respecter les consignes pour la sécurité de nos enfants.

Dans la cour de l'école élémentaire, il y avait foule. Les enfants parés de leurs cartables étaient ravis de retrouver leurs camarades, tous attendant le traditionnel appel. Une fois leur nom annoncé, ils rejoignaient un à un le rang puis rentraient en classe accompagnés de leur enseignant.

À la maternelle, les parents ont pris un peu plus de temps avant de laisser leurs enfants entre les mains de leurs maîtresses et ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles). Quelques larmes ont été versées chez certains enfants. Ce n'était pas plus évident pour quelques parents qui n'ont pu s'empêcher de verser également une petite larme. « *Ca y est, mon bébé est devenu grand...* ».



**Nous souhaitons à toutes et à tous une  
bonne année scolaire.**

### LA RENTREE EN CHIFFRES

- 144 élèves de maternelle
- 118 élèves d'élémentaire
- Plus de 200 nouveaux cartables
  - 2 litres de larmes
  - 95 câlins avant d'y aller...
  - 3 doudous oubliés

*En maternelle, nous accueillons deux nouvelles ATSEM : Mme **CHERPI Kateline** et Mme **THOUMAZEAU Lynda** qui prennent la suite d'**Annick PAPILLON** et **Françoise LAMIRAULT**.*

*En élémentaire, **M. MARCILLAUD** est de retour, il prend la suite de **M. ARMENIO** et va enseigner au CMI.*

***Mme ROULAUD** prendra la classe de CM2, le mardi, à la place de **M. BARBILLON**.*

## INAUGURATION DU BOULODROME

«Le 5 juillet dernier, nous étions plus de 100 personnes à avoir répondu présent. Sous un ciel clément, nous avons inauguré notre boulodrome en dévoilant une plaque commémorative au nom de Jean NOLLET qui a été maire de Garat et un des fondateurs de ce complexe sportif.



pour votre bonne humeur et votre état d'esprit qui ont permis la réussite de cette manifestation couronnée de succès.

En tant que Président, je tiens, au nom de l'Amicale Pétanque Loisir Val'Echelle, à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à cette inauguration pour en faire des instants d'exceptions, forts chaleureux.»

Christian BERGE

Le repas a été servi à plus de 70 convives et suivi par une rencontre de boules. Le tout semble avoir été fort apprécié et nombre d'entre vous souhaitent renouveler ce type de rencontre conviviale, l'année prochaine.

Merci à tous de votre présence, de votre participation à l'organisation. Merci aux petites mains travaillant souvent dans l'ombre mais pourtant indispensables. Merci également

## LES ELUS DE GARAT SIEGEANT A LA CCVE

### Elisabeth NOUARD

3ème Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et des Sports

### Jean-Marc CHOISY

- Aménagement de l'espace et développement économique  
- Environnement et réseaux  
- Urbanisme et territoires

### Christelle DULAU

- Jeunesse et sports

### Laetitia DRINKWATER

- Culture, loisirs, tourisme  
- Jeunesse et sports

### Yvon PRIMAULT

- Communication  
- Culture, loisirs, tourisme

## DEMARCHAGE A DOMICILE

Suite à une recrudescence de démarchages à domicile constatée ces derniers mois (adoucisseurs d'eau, diagnostic termites, panneaux solaires, études environnementales, enquêtes diverses, etc.) la mairie de Garat tient à vous informer qu'elle n'accorde aucun agrément aux sociétés et personnes pratiquant le démarchage à domicile.

Merci de nous signaler toute démarche vous paraissant suspecte.

## DECHETTERIE DIRAC

(RD939 - direction Périgueux)

Lundi, Jeudi, Vendredi, Samedi:  
**9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00**

Mercredi:  
**9h00 - 12h00**

Fermée le mardi et dimanche

## TONTE ET BRICOLAGE

sont autorisés :

les jours ouvrables  
de 08h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

le samedi

de 09h à 12h et de 15h à 19h

le dimanche et jours fériés

de 10h à 12h

(Arrêté municipal du 30 juillet 2001)

## HORAIRES DE LA POSTE

du lundi au vendredi  
de 09h30 à 12h00  
et de 14h00 à 16h30  
le samedi de 09h30 à 12h00

**FERMÉ LE JEUDI**

**05 45 60 62 72**

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat ouvert  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00  
et du lundi au jeudi  
de 13h00 à 17h15

fermé le mercredi matin

**05 45 60 62 73**

[mairie.garat@wanadoo.fr](mailto:mairie.garat@wanadoo.fr)

Réalisé par la commission communication :  
J. Vergnaud, V. Labbaci, S. Roy, Y. Primault,  
D. Faure et S. Cahorel  
Dépot légal sous ancienne appellation Garat.comm  
n° 16.01.738 ISSN 1629-0



[www.garat.fr](http://www.garat.fr)